



Genève, le 24 juillet 2014

Aux représentant-e-s des médias

Communiqué du département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS)

Office cantonal de l'emploi: une nouvelle équipe et un rappel des objectifs

M. Charles Barbey a été nommé mercredi 23 juillet 2014 par le Conseil d'Etat, sur proposition du DEAS, en tant que nouveau directeur général de l'office cantonal de l'emploi (OCE). Il entrera en fonction le 1^{er} août. Par ailleurs, l'état-major du secrétariat général du DEAS a été renforcé par l'engagement d'une nouvelle secrétaire générale adjointe en charge de l'emploi.

M. Mauro Poggia, conseiller d'Etat en charge de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS), a souligné devant les médias que l'OCE doit être un office multifonctions au service des demandeurs d'emploi. Pour le conseiller d'Etat, « il doit être un facilitateur, un soutien, un stimulant, un partenaire, un relai et une force de proposition ».

Ce bel instrument va devoir harmoniser ses pratiques sous l'égide de son nouveau chef d'orchestre pour permettre aux collaborateurs de déployer pleinement leurs activités en faveur des demandeurs d'emploi et des besoins de l'économie.

Il faut rappeler que même si le taux de chômage à Genève (5,4%) fait pâlir de jalousie nos voisins européens, il continue à être, au niveau suisse, la lanterne rouge et reste une source de préoccupation centrale du Conseil d'Etat.

Pour M. Poggia, « le nombre de chômeurs est évidemment la résultante de nombreux facteurs (économie internationale, économie locale, formation notamment) qui ne relèvent pas de l'activité propre de l'OCE. Néanmoins, ce dernier supporte la lourde tâche de ramener, le plus rapidement possible, le plus grand nombre de chômeurs sur le marché du travail ».

Rappel des priorités de l'OCE

L'efficacité de ce service étatique dépend évidemment de sa faculté à mettre en relation le demandeur d'emploi avec l'offre qui lui correspond. Pour cela, il est nécessaire en premier lieu que les qualifications, mais aussi les aspirations, du demandeur d'emploi soient correctement circonscrites dès son annonce à l'OCE, que les lacunes dans sa formation et les possibilités de les combler soient rapidement identifiées et que l'ensemble des acteurs économiques du canton soient partenaires de l'OCE par l'annonce des places offertes. Enfin, il est nécessaire d'asseoir le rapport de confiance indispensable entre l'OCE et les employeurs du canton, en

adressant à ces derniers des demandeurs d'emploi au profil adéquat. Ces principes élémentaires sont frappés du sceau du bon sens.

Une marge de progression très importante est non seulement possible mais nécessaire

Néanmoins, et les récentes actions entamées par une partie du personnel soutenu par les syndicats en témoignent, le constat auquel est arrivé le DEAS depuis le début de la nouvelle législature mène à la conclusion que l'OCE n'est généralement pas à même aujourd'hui de proposer, dans des délais raisonnables, des candidatures correspondant aux profils demandés par les employeurs. L'activité bureaucratique à laquelle les conseillers en personnel sont soumis, avec des instruments largement perfectibles mis à disposition par le Secrétariat d'Etat à l'économie, prend le pas sur l'activité de terrain auprès des demandeurs d'emploi et des employeurs potentiels.

Soutenir les collaborateurs motivés

M. Poggia souhaite fermement que « les collaborateurs compétents et motivés de l'OCE puissent retrouver le sens premier de leur travail, qui doit être avant tout d'agir au service des demandeurs d'emploi et de l'économie du canton ». Il a par ailleurs remercié ceux-ci pour leur engagement au service de la collectivité.

Une nouvelle équipe et un soutien sans faille de la direction du DEAS

Afin de mettre en place les réformes qui s'imposent, par l'écoute des besoins et des attentes de celles et ceux dont dépendra, au quotidien, le succès de cette mission, le département a voulu asseoir à la tête de l'OCE une personne ayant les compétences de management requises, associées à un regard nouveau. Grâce à son expérience, M. Charles Barbey devra faire son propre état des lieux, en toute indépendance, puis proposer et mettre en œuvre des changements attendus, tant à l'interne que par les demandeurs d'emploi et les employeurs du canton, qui, pour leur grande majorité, sont prêts à collaborer activement à la lutte contre le chômage, en annonçant en priorité les postes de travail ouverts à l'OCE.

Dans sa tâche et ses actions, M. Charles Barbey pourra compter sur le soutien de l'état-major du DEAS. Celui-ci a récemment été étoffé par l'engagement d'une secrétaire générale adjointe en charge de l'emploi, afin de renforcer les liens entre la direction du département et celle de l'OCE.

Soutien du Conseil d'Etat

En conclusion, M. Poggia a affirmé que « la position de Genève en Suisse en matière de chômage n'est pas une fatalité et la lutte pour l'emploi de nos résidents est avant tout une question de volonté politique. Cette volonté est désormais portée par un gouvernement uni et déterminé ».

Pour tout renseignement complémentaire : M. Mauro Poggia, conseiller d'Etat, par l'intermédiaire de M Laurent Paoliello, DEAS, ☎ 079 935 86 75.

M. Charles Barbey, directeur général de l'office cantonal de l'emploi (OCE)



Le Conseil d'Etat a nommé M. Charles Barbey au poste de directeur général de l'office cantonal de l'emploi (OCE) à dater du 1^{er} août 2014, en remplacement de M. Patrick Schmied. Agé de 51 ans, M. Barbey est au bénéfice d'une licence en droit et d'un diplôme postgrade en droit européen.

Juriste de formation, M. Barbey a occupé durant près de vingt ans des fonctions de haut cadre dirigeant dans des moyennes et grandes entreprises, principalement dans le domaine des assurances. Leader visionnaire et fin stratège, doté d'un très bon sens relationnel, il a acquis de solides compétences en planification stratégique et financière, en gestion d'équipe et en conduite du changement. Ainsi, après avoir débuté sa carrière à La Poste, M. Barbey a entrepris une restructuration complète de la Caisse vaudoise et a permis son assainissement par son intégration dans le Groupe Mutuel. En février 2003, il est devenu directeur général du groupe Supra Caisse-Maladie et Supra Assurances ; il a relancé le groupe, qui était alors en situation de surendettement. Dès le 1^{er} mars 2007, M. Barbey a occupé plusieurs postes au sein de la Communauté d'intérêts Divesa dont font partie DIVESA, Assura (assurances complémentaires), Assura assurances maladie et accident et Figeas, société de services. En qualité de directeur général de la société Divesa, il s'est investi activement dans l'organisation et la gestion de Figeas et d'Assura, siégeant dans les conseils d'administration. Enfin, de décembre 2012 à février 2014, il était le CEO et le COO d'Assura-Basis.

Les compétences et la personnalité de M. Barbey lui permettront de faire face à l'ensemble des défis liés à son nouveau poste.

Mme Gisèle Matthey, secrétaire générale adjointe en charge de l'emploi

Juriste de formation, Mme Gisèle Matthey est titulaire d'un master en administration publique de l'Institut de Hautes Etudes en Administration publique (IDEAP) et d'un Certificate of Advanced Studies (CAS) en leadership Organisationnel de la Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale (HES-SO).

Après quatre ans à l'Etat de Neuchâtel, auprès du service cantonal de recouvrement et d'avances des contributions d'entretien (1986-1990), puis quelques années consacrées à l'éducation de ses enfants et à sa formation à l'IDEAP, Mme Matthey est entrée au service de la collectivité publique genevoise en qualité d'assistante au département de droit constitutionnel de la faculté de droit de l'Université de Genève (1998-2001). De 2001 à 2006, elle a occupé la fonction de juriste au secrétariat général du département de l'aménagement, de l'équipement et du logement (DAEL), puis du département des constructions et des technologies de l'information (DCTI) avec pour principaux domaines d'activité, l'aménagement du territoire, les marchés publics et le domaine public. Elle a ensuite été engagée en qualité de secrétaire générale adjointe chargée des domaines suivants :

- 2006-2009 : sécurité civile, registre foncier, relations du département avec les communes (DCTI);
- 2010-2011 : registre foncier et autorisations de construire(DCTI);
- 2011-2012 : registre foncier et office du patrimoine et des sites (DCTI);
- 2012-2014 : secrétaire générale adjointe chargée des affaires juridiques, département de l'aménagement, du logement et de l'énergie (DALE).

Rigoureuse, dynamique et dotée d'une grande force de travail, Mme Matthey est au bénéfice d'une connaissance approfondie de l'administration publique suisse et genevoise.